

Paudex, le 13 octobre 2021

## USPI INFO n° 30/2021

### **Manifestation : Séminaire portant sur les actualités dans le domaine de la fiscalité immobilière le 10 décembre 2021 de 8h30 à 17h00**

**La Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel organise le 10 décembre 2021 un séminaire ayant pour thème les actualités dans le domaine de la fiscalité immobilière. L'USPI Suisse soutient ce colloque et ne peut qu'inviter les associations cantonales et les organes ainsi que leurs membres à y participer.**

La Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, organise le 10 décembre 2021 un colloque qui portera sur les actualités dans le domaine de la fiscalité immobilière.

Au programme de ce séminaire, les sujets suivants seront notamment abordés : la rénovation globale d'un immeuble à l'ère post-Dumont, par M. Daniel Bortolaso, le dualisme de méthodes de répartition intercantonale et internationale en cas d'immeubles en Suisse et à l'étranger, par M. Daniel de Vries Reilingh, l'abolition de la valeur locative : état des lieux du projet législatif, par M. Olivier Feller, la revue de la jurisprudence récente du Tribunal fédéral en matière de fiscalité immobilière, par M. Raphaël Gani, le traitement fiscal des investissements immobiliers en France, en Italie et au Portugal, par respectivement MM. Romain Pichot, Sebastiano Garufi Giuliani, Nuno Cunha Barnabé, les immeubles et restructurations d'entreprises, par M. Philippe Mantel et l'acquisition et transfert d'immeubles en cas de successions, par M. Thierry De Mitri.

L'USPI Suisse soutient cette manifestation qui se déroulera à l'aula des Jeunes Rives, Espace Tilo-Frey 1, à Neuchâtel et également en visioconférence et ne peut qu'encourager les associations cantonales, les organes ainsi que leurs membres à suivre ce colloque.

Vous trouverez ci-joint le programme détaillé du séminaire accompagné d'une carte d'inscription, à remplir et renvoyer à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel. Il est également possible de s'y inscrire sur le site internet suivant : [www.publications-droit.ch](http://www.publications-droit.ch) ou par courriel à [droit.formation@unine.ch](mailto:droit.formation@unine.ch).

Enfin, afin de participer à ce colloque en présentiel, il sera nécessaire de présenter un certificat COVID-19 valable, sous réserve d'autres mesures exigées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

**UNION SUISSE DES PROFESSIONNELS  
DE L'IMMOBILIER**

Le secrétaire

  
Frédéric Dovat

Annexe : ment.